

TRAVAIL ET SITUATION DE HANDICAP

STATUT, DROITS ET OBLIGATIONS DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP



Plus d'une décennie après les lois 2002-2 et 2005-102, un bilan s'impose afin de croiser les interprétations faites par les institutions et de mettre en exergue les pratiques et dispositifs répondant à l'esprit des lois.

Au-delà de l'affirmation de droits et libertés, la notion de contractualisation tout comme le statut de travailleur

handicapé induit des devoirs et des obligations pour les personnes accompagnées. Mais quelle est la nature et la force des engagements pris par la personne dès lors qu'elle est accueillie en institution ? Comment se positionner face à la transgression et quelles sont les réponses éducatives et institutionnelles à apporter ?



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

- Présentation du cadre juridique général relatif aux droits des personnes accompagnées
 - Etat des lieux des interprétations et des outils à l'appui de la mise en œuvre des lois de 2002 et 2005
 - Code du travail et circulaire du 1er août 2008
 - Rappel des obligations générées par le contrat liant la personne accueillie à l'institution
 - Construction de procédures adaptées à la mission de l'institution et aux singularités des personnes accompagnées (contrat d'aide et de soutien par le travail, règlement de fonctionnement, règlement d'atelier...)
- ...



**Durée
indicative
2 jours**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- De la participation au développement du pouvoir d'agir **p.59**
- Droits et devoirs des personnes accompagnées **p.60**